

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5210>



Calendrier des mutations inter 2017

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Carrières - Mutations 2024 - Archives Mutations des années antérieures (pour mémoire) - Mutations 2017 -



Publication date: jeudi 17 novembre 2016

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Calendrier des mutations inter 2017

Jeudi 17 novembre 2016 à 12heures	Ouverture des inscriptions dans l'application Siam
Mardi 6 décembre 2016 à 12heures	Clôture des inscriptions dans l'application Siam
Mardi 6 décembre 2016	Date limite de réception des dossiers médicaux auprès du médecin conseiller technique du Recteur
Mercredi 14 décembre	Retour des confirmations papier au Rectorat [1] [2]
du 9 au 17 janvier 2017	Affichage des barèmes sur SIAM
17 janvier 2017 à 9 heures	Date limite d'arrivée au Rectorat des demandes de correction de barème [3] [4]
17, 18 et 20 janvier	Groupe de Travail avec les organisations syndicales de vérifications des barème
du 21 au 27 janvier 2017	Affichage des barèmes sur SIAM définitif après la tenu du groupe de travail (Date limite de contestation des barèmes)
16 février 2017 à minuit	Date limite de dépôt des demandes tardives [5]

[1] Pensez à envoyer cette confirmation au SNES avec la fiche syndicale

[2] Pour les PEGC, la date de dépôt est le 6 janvier 2017, celle de retour est le 12 janvier

[3] Pensez à informer le SNES

[4] Sauf pour les PEGC

[5] Seuls certains motifs très limités permette une demande tardive